



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaménager la gare, oui, mais pour améliorer le service aux usagers!

Lausanne, le 27 mai 2008.

L'ATE s'oppose au projet de réaménagement de la gare CFF, à l'enquête actuellement, au motif d'une absence de prise en compte des besoins prioritaires des usagers.

Les travaux prévus touchent un bâtiment clé de l'agglomération ; la situation très centrale, le caractère d'équipement public, les multiples fonctions, la valeur symbolique et patrimoniale du complexe commandent un projet ambitieux.

Si le dégagement prévu au droit du passage piétons sous voies ouest et la mise en place d'un escalator pour l'accès à la place de la gare sont bienvenus, force est de constater que l'ex-régie a donné de mauvaises orientations au projet, en négligeant le service aux usagers de la gare, qui s'est fortement détérioré ces dernières années :

- La question du stationnement des vélos est complètement négligée, alors qu'elle fait l'objet de nombreux constats critiques depuis des années. Au nord, les places sont en nombre insuffisant, mal équipées (le système d'attache n'est pas le meilleur), exposées aux intempéries. Au sud, c'est l'anarchie : très peu de places équipées, interdiction (avec amendes le cas échéant) de parcage et d'attache le long de l'avenue du Simplon, etc. Il est grand temps de mettre en place, dans l'idée de déplacements multimodaux vélo-train, une offre conséquente de places de stationnement pour vélos sécurisées, le mieux sous forme de "vélostation" sur le domaine des CFF ou à proximité immédiate. Il est choquant que les CFF développent l'offre commerciale et immobilière dans la gare mais refusent de répondre à cette demande légitime et urgente d'une partie de leur clientèle.
- De même, il est regrettable que le problème de la disparition du tarif préférentiel du P+R pour usagers du train reste sans solution, au détriment du transfert modal. Bien que conscients que cela dépende d'une décision de principe à l'échelle suisse, la volonté affichée des CFF d'apporter des améliorations en faveur de sa clientèle doit se traduire par des éléments concrets qui ne touchent pas que l'amélioration de la rentabilité de sa division « immobilier » au détriment de celle de sa division « voyageurs ».
- Enfin, la suppression des salles de réunion témoignent de la recherche forcenée des CFF de rentabiliser ses immeubles, au prix encore une fois, du service aux usagers. Indépendamment de leur valeur historique ou sentimentale, ces salles offrent des conditions idéales d'accès par transport public (train, métro, bus) depuis toute la Suisse romande et dissuade donc l'utilisation de véhicules privés. Si ce n'est pas le souci premier des CFF, la promotion des transports publics ne devrait pourtant pas leur être indifférent.
- D'autres griefs peuvent encore être énumérés, tels que le déplacement des guichets et le nombre insuffisant d'automates à billets – régulièrement en panne – qui provoquent des files d'attente dans les passages sous voies notamment. Ou encore l'absence d'affichage de l'heure dans ces mêmes passages – importante pour un usager pressé – qui témoigne du peu de cas fait aux réalités de l'usager du train.

En conclusion, les projets de réaménagement doivent prioritairement se définir dans une optique d'amélioration du service aux usagers et tout en préservant toutes les variantes possible d'extension et création de voies ferrées dans la perspectives de renforcement de la capacité d'accueil de trains. Il est dès lors malvenu d'investir dans les aménagements irréversibles et coûteux dont l'objectif premier est l'augmentation de la rentabilité de la division « immobilier » des CFF :

Pour de plus amples détails :

- Valérie Schwaar, secrétaire générale ATE Vaud, 079 510 15 02
- Ulrich Doepper, membre du comité ATE Vaud, 079 485 54 74
- Daniel Senn, membre du comité ATE Vaud, 076 327 80 75